

12^o *Palais de la rue Ducale*. Treize mille deux cent quatre-vingt-quatre francs quarante centimes pour payer des frais d'appropriation du Palais-Ducal. 13,284 40

Cette somme formera l'art. 143 du budget de 1862.

13^o *Le Discobole, statue par feu M. Kessels, placée dans le jardin du palais de la rue Ducale*. Six mille francs pour l'exécution en bronze de la statue susmentionnée. 6,000 »

Cette somme formera l'art. 144 du budget de 1862.

Total. . . fr. 154,522 20

Art. 2. Les crédits ci-dessus spécifiés seront couverts au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPEERBOOM.

212. — 1^{er} JUIN 1865. — Loi ouvrant un crédit supplémentaire de 117,000 fr. au budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1862 (1) (Monit. du 4 juin 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice 1862, fixé par la loi du 17 mars 1862, insérée au *Moniteur* du 20 mars, n^o 79, est augmenté de cent dix-sept mille fr. (fr. 117,000), pour payer des indemnités aux propriétaires de bestiaux abattus et des frais de route aux médecins vétérinaires du gouvernement. Cette somme est répartie comme suit :

1^o Cent cinq mille francs pour payer des indemnités dues pour les bestiaux abattus (fr. 105,000).

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 52 du budget de 1862.

2^o Douze mille francs pour payer aux médecins vétérinaires du gouvernement des frais de voyage dus pour 1861 et 1862 (fr. 12,000).

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 53 du budget de 1862.

Art. 2. Les crédits spécifiés ci-dessus seront couverts au moyen des ressources ordinaires.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État et publiée par le vole du *Moniteur*.

Contre-signé par le ministre de l'intérieur, M. ALP. VANDENPEERBOOM.

213. — 1^{er} JUIN 1865. — Loi qui alloue des crédits supplémentaires aux budgets du ministère de l'intérieur pour les exercices 1862 et 1863 (2). (Monit. du 4 juin 1865.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le budget du ministère de l'intérieur, pour l'exercice 1862, fixé par la loi du 17 mars 1862, insérée au *Moniteur* du 20 mars, n^o 79, est augmenté de la somme de vingt et un mille huit cent soixante-quatorze francs vingt-sept centimes (fr. 21,874-27), répartie comme suit :

1^o *Récompenses honorifiques et pécuniaires*. Trois mille trois cent soixante-quatorze francs vingt-sept centimes, pour solder des dépenses concernant les récompenses honorifiques et pécuniaires pour actes de courage et de dévouement en 1861 et 1862. fr. 3,374 27

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 49 du budget de 1862.

2^o *Exposition internationale de Londres*. Quinze mille francs pour payer des dépenses résultant de l'exposition internationale de Londres. . . 15,000 »

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 69bis du budget de 1862.

3^o *Matériel des universités*. Trois mille cinq cents francs pour payer les dépenses du laboratoire d'instruction et de recherches chimiques à l'université de Gand. 3,500 »

Cette somme doit être ajoutée à l'art. 79 du budget de 1862.

Total. . . fr. 21,874 27

(1) *Session de 1862-1863.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi, ainsi qu'une annexe. Séance du 28 avril 1863, p. 669-671. — Rapport. Séance du 16 mai, p. 707.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 19 mai 1863, p. 989-990.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 21 mai 1863, p. CXXXI.

Annales parlementaires. Discussion générale. Séance du 22 mai 1863, p. 192-194. — Discussion des articles et adoption. Séance du 23 mai, p. 197.

(2) *Session de 1862-1863.*

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Documents parlementaires. Exposé des motifs et texte du projet de loi, ainsi que les notes y annexées. Séance du 28 avril 1863, p. 666-667. — Rapport. Séance du 19 mai, p. 696-698.

Annales parlementaires. Discussion et adoption. Séance du 25 mai 1863, p. 1053-1054.

SÉNAT.

Documents parlementaires. Rapport. Séance du 25 mai 1863, p. CXXXVII.

Annales parlementaires. Discussion générale. Séance du 26 mai 1863, p. 213. — Discussion des articles et adoption. Séance du 27 mai, p. 216-217.